



ASSOCIATION SUISSE DES SENATEURS JCI
VEREINIGUNG SCHWEIZER SENATOREN JCI
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI SENATORI JCI

40^e Assemblée générale ASS

Association Suisse des Sénateurs JCI

Samedi 19 octobre 2019, 9 h 30,
Centre des congrès, Davos

Contenu

Invitation à l'assemblée générale / Ordre du jour	3
Procès-verbal de la 39 ^e assemblée générale du 17 novembre 2018 / Mutations	4
Rapport annuel 2018	12
Bilan au 31.12.2018	17
Comptes annuels 2018	18
Rapport des réviseurs	19
Changement des statuts	20
Comité et réviseurs des comptes 2020	28
Budget 2020	29
Programme 2020	30

**Invitation à la 40^e assemblée générale ASS
Samedi 19 octobre 2019, 9h30
Centre des congrès, Davos**

Chères sénatrices, Chers sénateurs,

Nous nous réjouissons de vous inviter à la 40^e assemblée générale de l'ASS dans le cadre du CONAKO à Davos. Nous vous avons concocté le programme suivant:

09h00	accueil des participants, café et croissants
09h30	40 ^e assemblée générale ASS
12h00	Apéro et repas de midi
Pour terminer	- Visite du Tradeshow avec les projets participant au concours «Banc de rencontres», y compris participation au concours du public - Participation aux autres activités de la JCI Switzerland
18h30	Soirée de gala et cérémonie de remise des prix

Ordre du jour

1. Bienvenue et lecture du crédo
2. Approbation de l'ordre du jour et élection des scrutateurs
3. Liste des présences et messages
4. Mutations
5. Approbation du procès-verbal de la 39^e assemblée générale du 17 novembre 2018
6. Approbation du rapport annuel 2018
7. Approbation des comptes annuels 2018 / prise de connaissance du rapport des réviseurs / décharge du comité
8. Changement des statuts
9. Election du comité et des réviseurs des comptes 2020
10. Stratégie et programme ASS 2020 / décision lieu et date AG 2020
11. Approbation du budget 2020 / fixation des cotisations annuelles 2020
12. Motions des membres
13. Informations
 - Projet du jubilé „banc de rencontres“
 - JCIS Foundation
14. Divers / allocutions
 - Informations sur les événements nationaux et internationaux
 - Allocutions du président national de la JCIS et des invités
 - Divers

Informations importantes

Inscription
et infos

Veuillez vous inscrire à l'aide du lien suivant: www.conako2019.ch
Vous avez la possibilité de vous inscrire pour le programme intégral ou uniquement différents points du programme. Toutes les informations complémentaires se trouvent en ligne.



Association Suisse des Sénateurs JCI
Tanja Geiger #69797, JCI Oberthurgau
Swiss Senate President 2019



ASSOCIATION SUISSE DES SENATEURS JCI
VEREINIGUNG SCHWEIZER SENATOREN JCI
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI SENATORI JCI

**Protocole de la 39^e assemblée générale ASS
Samedi, 17 novembre 2018, 09h30 – 11h30,
Salle du Grand Conseil, Fribourg**

Présidence	Tanja Geiger, présidente du sénat
Participants	59 membres (la liste des présences est jointe au protocole original)
Excusés	de nombreux membres se sont excusés
Protocole	Daniela Urfer

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue et lecture du Credo
 2. Approbation de l'ordre du jour et désignation du scrutateur
 3. Liste de présence et notifications
 4. Mutations
 5. Approbation du protocole de la 38^e Assemblée générale du 14 octobre 2017
 6. Approbation des rapports annuels 2017
 7. Approbation du rapport financier annuel 2017 / prise de connaissance du rapport des réviseurs / décharge au comité directeur
 8. Stratégie ASS 2019
 9. Projet de jubilé «Banc de rencontres»
 10. Élection du comité directeur et des réviseurs 2019
 11. Approbation du budget 2019 / fixation des cotisations annuelles 2019
 12. Informations de la JCIS Foundation
 13. Divers/mots de bienvenue
 - Informations sur les manifestations nationales et internationales
 - Mots de bienvenue du président national JCIS et invités
 - Divers
-

1. Mot de bienvenue et lecture du Credo

Tanja Geiger, présidente de l'ASS, souhaite la bienvenue aux membres et aux invités de la 38^e Assemblée générale de l'ASS dans la salle du Grand Conseil à Fribourg. Un bon nombre de membres se sont excusés. La liste de présence est jointe au protocole original.

Grégoire Vial souhaite la bienvenue aux participants au nom des organisateurs à Fribourg.

La vice-présidente Fabienne Dorthe lit le Credo, ce pour quoi nous la remercions.

Protocole de la 39^e Assemblée générale ASS, 17 novembre 2018, Fribourg

2. Approbation de l'ordre du jour et désignation du scrutateur

La présidente informe l'assemblée que les membres ont obtenu l'invitation avec l'ordre du jour ainsi que tous les autres documents concernant l'AG en temps voulu. L'AG a ainsi atteint le quorum. Aucune demande n'a été communiquée à l'AG.

L'ordre du jour est approuvé. Peter Burkhard, JCI Toggenburg, est désigné en tant que scrutateur avec applaudissement et remerciements.

Conformément aux statuts, les décisions de l'AG seront prises avec la majorité des voix rendues. Chaque membre détient une voix. Lors d'une égalité des voix, le vote final incombe au président (dans notre cas, à la présidente).

3. Liste de présence et notifications

Daniela Urfer: parmi les 545 membres actuels, 57 sénatrices et sénateurs sont aujourd'hui présents à l'AG. La majorité absolue est ainsi fixée à 30.

4. Mutations

La présidente: depuis la dernière assemblée générale, deux sénateurs sont décédés: le 9 mai, Étienne Oliver #5487, JCI Lausanne, et le 12 octobre, Roland Ray #42272, JCI Genève. Les participants commémorent les membres décédés avec une minute de silence. Le comité directeur de l'ASS a adressé ses condoléances aux deux familles. Il gardera un souvenir ému des décédés et les remercie de leur engagement exemplaire.

Depuis la dernière AG, 11 sénatrices et sénateurs ont rejoint l'ASS. Les nouveaux/elles venu/es sont brièvement présenté/es et chaleureusement accueilli/es au sein de notre association. De nombreuses démissions nous sont également parvenues. Des demandes de précision auprès des membres en question ont révélé que la plupart des départs sont dus à des raisons d'âge ou de réorientation professionnelle. Si nous déplorons profondément les départs de ces membres, nous souhaitons souligner que les portes de l'ASS leur demeurent ouvertes.

Suite au non-paiement des cotisations de membre et malgré plusieurs rappels, 17 personnes ont dû être exclues de l'ASS.

L'AG prend connaissance des mutations (cf. Également résumé en annexe).

5. Approbation du protocole de la 38^e AG du 14 octobre 2017

Le protocole de la 38^e AG du 14 octobre 2017 à Baar est approuvé à l'unanimité avec remerciements.

6. Approbation des rapports annuels 2017

La présidente: la brochure de l'AG contient les rapports annuels des membres du comité directeur.

Bruno Beutler revient brièvement sur les temps forts 2017 qu'il a eu l'honneur, en tant que président, d'organiser et de partager avec les membres de l'association. Parmi ceux-ci, citons des manifestations de portée régionale, nationale et même internationale, sans oublier l'EUKO à Bâle ainsi que le Swiss Senate Drumming Out à Morat. Il remercie chaleureusement tous les participants de leur soutien et leur engagement au cours de l'année passée.

L'AG approuve les rapports annuels 2017 à l'unanimité et avec grands remerciements pour la rédaction ainsi que les manifestations et les projets réalisés.

Protocole de la 39^e Assemblée générale ASS, 17 novembre 2018, Fribourg

7. Approbation du rapport financier annuel 2017/prise de connaissance du rapport des réviseurs/décharge au comité directeur

Martin Koller: le bilan au 31.12.2017 ainsi que le rapport financier annuel 2017 sont reproduits dans la brochure, les indicateurs et les écarts principaux sont mentionnés en bref. Parmi ceux-ci, citons les réserves pour l'EUKO Bâle ainsi que le jubilé actuel de l'ASS. Nouveauté: le compte «Perte contributions de membres». L'ASS a bouclé l'exercice 2017 avec un bénéfice de CHF 237.00.

La révision du rapport financier est également bouclée; le rapport des réviseurs Marc Steinhauer et Gilles Python figure dans la brochure de l'AG.

La présidente remercie les responsables pour leur travail, et adresse également ses remerciements aux sponsors et partenaires de l'ASS. Leur soutien est profondément apprécié.

L'AG approuve le rapport financier annuel 2017 à l'unanimité et prend connaissance du rapport des réviseurs. Décharge est donnée au comité directeur à l'unanimité. La présidente remercie l'assemblée pour la confiance et le soutien accordés au comité directeur.

8. Stratégie ASS 2019

La présidente: la stratégie de l'ASS découle principalement des statuts: «L'association s'efforce de soutenir et de promouvoir les objectifs et l'esprit JCI en Suisse, tout en entretenant les relations cordiales.» Cette démarche a fait ses preuves – il s'agit d'une base solide pour la suite de nos opérations. La présidente souhaite également de tout cœur que la vie sénatoriale soit vécue activement au sein des régions, avec l'organisation de manifestations propres et le plus grand nombre possible de participants.

Chaque année, environ 15 nouveaux sénateurs rejoignent l'ASS, ce qui mobilise d'importantes ressources pour le Directory (même si les frais sont heureusement couverts par le sponsoring). Le comité directeur s'est penché sur des solutions alternatives – dont la possibilité de publier l'annuaire des membres une année sur deux seulement. Cette idée a été présentée aux membres lors du CONAKO à Berne et via les médias sociaux. Les réactions à ce sujet furent sans équivoque: la plupart des membres ne souhaitent plus de Directory imprimé, ou tous les deux ans seulement. Il existe en outre une app permettant d'accéder aux informations sur les membres. Le projet a d'ores et déjà été présenté à plusieurs reprises dans la newsletter.

La présidente propose à l'assemblée de renoncer à l'impression d'un nouveau Directory en 2019. Le comité directeur devra toutefois examiner les alternatives à une version imprimée, d'un côté pour se maintenir à la page, de l'autre pour ménager les frais. Selon les statuts, il convient surtout d'assurer la préservation de la mémoire historique de l'association.

Christoph Kurz propose de contacter le sénat allemand pour s'enquérir des raisons de leur loyauté vis-à-vis d'une version imprimée du Directory, de leurs expériences ainsi que de leurs plans pour l'avenir.

Avec une abstention, l'assemblée générale confie au comité directeur le mandat d'examiner les propositions alternatives au Directory jusqu'ici imprimé annuellement. En 2019, nous renoncerons à une version imprimée du Directory.

La présidente: un autre projet aussi laborieux qu'onéreux est l'impression et la diffusion des documents relatifs à l'AG. Chaque AG requiert deux envois postaux. Les membres ont ainsi été sondés par le biais d'un questionnaire joint à un courrier. Les réponses de 101 membres ont révélé que 93 personnes souhaitent à l'avenir obtenir les ordres du jour et le formulaire d'inscription par e-mail; 8 membres privilégient quant à eux l'envoi postal. 54 membres souhaitent obtenir les documents détaillés par e-mail, 6 par voie postale, et 41 se prononcent en faveur d'un téléchargement direct sur le site web jci-senat.ch.

Le comité directeur propose aux membres de diffuser l'invitation et les documents relatifs à l'AG par courrier électronique, avec un lien de téléchargement pour les documents. Celles et ceux qui privilégient la voie postale ont la possibilité de communiquer leur souhait au secrétariat.

Protocole de la 39^e Assemblée générale ASS, 17 novembre 2018, Fribourg

L'AG accepte avec deux abstentions de diffuser les futures invitations et les documents concernant l'AG par courrier électronique (et d'assurer la mise en place d'un système de téléchargement). Les membres qui le souhaitent peuvent toutefois continuer d'obtenir leurs documents par voie postale.

La présidente: un autre thème actuel est le déroulement de l'AG. Au cours de l'année passée, il fut décidé qu'à titre d'exception, l'AG 2018 ne se tiendrait pas au CONAKO, mais à la présente date dans le cadre du jubilé de l'ASS. Lors du CONAKO à Berne, ceci nous a permis de participer au Tradeshow avec notre propre stand. Cette présence a été saluée par les membres actifs JCIS: outre une meilleure communication, la manifestation permet de se retrouver entre semblables lors du jubilé actuel et d'entretenir les contacts avec les sénatrices et les sénateurs.

Les participants se voient désormais proposer les deux options suivantes pour 2019: l'AG se tiendra soit au CONAKO à Davos, soit à l'occasion du Swiss Senate Drumming Out à St-Gall. Pour les années suivantes, une exécution alternante ou analogue au modèle allemand serait éventuellement envisageable. Pour le comité directeur, il serait important de conserver une certaine flexibilité. Si cela devait être réalisable et que l'AG ne doive pas impérativement se tenir dans le cadre du CONAKO, il faudra modifier les statuts en conséquence.

Marco Sessa propose de fixer le lieu de l'AG en fonction de l'AG précédente.

Georges A. Bouverat se prononce en faveur d'une AG lors du CONAKO. Il s'agit de manifestations très importantes; à ses yeux, la collaboration et le soutien de la JCIS sont essentielles. Sans la JCIS, il n'y aurait pas d'ASS. En outre, il doute que les membres souhaitent assister à une manifestation de sénateurs sur plusieurs jours avec AG peu de temps après un CONAKO. Il va sans dire que d'autres manifestations et échanges devraient toutefois être possibles.

Danielle Cesarov: sénatrices et sénateurs sont dans tous les cas présents et soutiennent la JCIS. Il est plus aisé de soutenir et d'entretenir le contact avec les membres actifs par le biais d'un stand au Tradeshow. Daphne Rohr trouve également que le Tradeshow offre un cadre propice à la communication.

Bruno Beutler: le comité directeur souhaite diriger l'association et non effectuer un travail administratif. Une modification des statuts est nécessaire afin de décider librement du lieu de déroulement l'AG. La préparation en vue de la modification des statuts sera mandatée aujourd'hui. Il ne s'agit donc pas de déterminer où les AG se dérouleront ces prochaines années. Il n'y a pas de juste ou de faux, mais bien évidemment des opinions différentes. Le CONAKO de Berne a attiré de nombreux membres actifs et sénateurs/trices, les échanges étaient dynamiques et positifs, avec de bonnes possibilités de réseautage.

32 membres se prononcèrent en faveur d'une AG 2019 dans le cadre du CONAKO à Davos. 22 prônèrent une AG dans le cadre du Swiss Senate Drumming Out à St-Gall. Quatre membres se sont abstenus.

Le comité directeur mandatera la modification des statuts.

9. Projet de jubilé «Banc de rencontres»

Fabienne Dorthe informe les participants sur les jubilé de l'ASS, de la JCIS et la JCIS Foundation, ainsi que le projet de jubilé «Banc de rencontres» prévu dans ce contexte. Sénateurs/trices et membres actifs ont pour défi de créer ensemble un banc de rencontres qui, une fois achevé, sera mis à disposition du public. Le projet permet de partager des instants ensemble, d'encourager la collaboration et la solidarité tout en faisant connaître la JCIS au public. Les objets achevés seront présentés au CONAKO de Davos; les meilleures créations se verront remettre un prix. Toutes et tous sont invité/es à soutenir et à réaliser ce projet avec les membres actifs.

La présidente remercie Fabienne Dorthe pour ces explications. Jusqu'ici, le projet a rencontré un écho éminemment favorable, et il est d'ores et déjà clair que le projet donnera lieu à une compétition entre les différentes zones.

Protocole de la 39^e Assemblée générale ASS, 17 novembre 2018, Fribourg

10. Élection du comité directeur et des réviseurs 2019

La présidente ainsi que les membres du comité directeur se présentant à l'élection font part de leurs objectifs et de leur programme. En raison de son poste, l'IPP Bruno Beutler est également de la partie. Rudolf P. Winzenried démissionnera après deux années en tant qu'ambassadeur de Suisse centrale, conformément au tournus établi. Nous le remercions pour son engagement. Peter Rebmann, JCI Bâle, est proposé en tant que successeur pour l'élection.

Jürg Porro demeure à la disposition de l'ASS pour la gestion du site web ainsi que du domaine; à cette fin, une participation au comité directeur n'est pas requise. Bruno Faoro, JCI Untersee Kreuzlingen (nouveau) et Gilles Python, JCI Fribourg (2^e année de fonction) se présentent en tant que réviseurs.

La vice-présidente Fabienne Dorthe recommande à l'AG de réélire Tanja Geiger en tant que présidente du sénat pour une année.

L'AG élit Tanja Geiger en tant que présidente du sénat 2019 sous une salve d'applaudissements. Elle déclare son acceptation du scrutin et remercie l'assemblée de sa confiance.

À la demande de Tanja Geiger les membres du comité directeur suivants sont élus en bloc au comité directeur de l'ASS, avec applaudissements:

- Tanja Geiger, JCI Haute-Thurgovie, présidente
- Bruno Beutler, JCI Singine-Lac, Immediate Past President
- Fabienne Dorthe, JCI La Veveyse, Deputy
- Martin Koller, JCI Untersee Kreuzlingen, trésorier
- Daniel Leuzinger, JCI Glaris, ambassadeur Suisse orientale
- Peter Rebmann, JCI Bâle, ambassadeur Suisse centrale (nouveau)
- Daniela Urfer, JCI Haute-Argovie, secrétariat
- Marc Vonlanthen, JCI La Veveyse, ambassadeur Suisse occidentale

Réviseurs élus:

- Bruno Faoro, JCI Untersee Kreuzlingen (nouveau)
- Gilles Python, JCI Fribourg

Tous ont déclaré leur acceptation du scrutin et se réjouissent de leur future collaboration.

11. Approbation du budget 2019 / fixation des cotisations annuelles 2019

Martin Koller: le budget 2019 figure dans la brochure de l'AG; il se fonde sur les chiffres de l'année précédente ainsi que des valeurs empiriques. Les écarts sont évoqués en bref. CHF 1'000.00 ont été mis en réserve pour le congrès mondial 2022/2023 à Montreux. Comme décidé par l'AG, les frais entraînés par le Directory et la diffusion des documents de l'AG seront corrigés, ce qui permettra une amélioration budgétaire d'environ CHF 5'000.00.

La présidente informe l'assemblée sur la demande du comité directeur qui souhaite maintenir la cotisation annuelle 2019 à CHF 100.00, comme l'année passée. Ce montant figure déjà au budget 2019.

L'AG approuve à l'unanimité le budget 2019 avec les deux corrections présentées (concernant Directory et AG), et adopte la cotisation annuelle 2019 de CHF 100.00 avec 1 abstention.

La présidente présente brièvement le programme 2019. Celui-ci est également disponible sur le site web et a été distribué aux membres. Afin d'entretenir son contact avec la France, le comité directeur participera à l'EUKO à Lyon et y organisera également une réunion du comité directeur. Toutes et tous sont invité/es à participer à l'EUKO de Lyon. Un grand temps fort de l'année associative est le Swiss Senate Drumming Out, qui se tiendra du 29 novembre au 1^{er} décembre à St-Gall. La présidente serait ravie d'accueillir le plus grand nombre possible de participants à la cérémonie de passation.

Protocole de la 39^e Assemblée générale ASS, 17 novembre 2018, Fribourg

12. Informations de la JCIS Foundation

Fredy Dällenbach: Au cours de l'année passée, les trois membres de la JCIS Foundation – Liliane Kramer, présidente, Fredy Dällenbach et Herbert Thalmann – se sont réunis à l'occasion de quatre séances pour adopter les statuts ainsi que le règlement de la JCIS Foundation, organiser un apéritif au CONAKO, décerner la récompense du meilleur projet de collecte de fonds et soutenir divers projets.

Les actifs de la Foundation se montent à CHF 280'000.00. Actuellement, 146 protecteurs (contribution unique de CHF 250.00), 49 sponsors (contribution unique de CHF 500.00), 41 donateurs (contribution unique de CHF 1'000.00) et 12 membres de la catégorie Edelweiss (contribution unique de CHF 2'500.00) ont soutenu la JCIS Foundation. Merci beaucoup. Les membres présents sont priés de faire connaître la JCIS Foundation au sein de leurs OLM respectives et de motiver les responsables à soumettre des projets susceptibles de soutenir la fondation.

La présidente remercie Fredy Dällenbach pour ces explications. Un tout grand merci à la JCIS Foundation pour ses efforts ainsi que son soutien.

13. Divers/mots de bienvenue

Présentation CONA en Pologne

Du 4 au 6 octobre 2019, la ville de Vroclaw (Wroclaw) accueillera le congrès national du JCI Pologne (avec jubilé des 30 ans). Toutes et tous sont invités à participer.

Mots de bienvenue de la présidente nationale JCIS et invité/es

Claudia Chinello, présidente nationale JCIS, informe l'assemblée sur les résultats d'un sondage consacré au thème «Leadership», expérience que les membres souhaitent répéter en 2019. Le résultat est sans équivoque: le terme «écouter» se trouve en première position. La JCIS et l'ASS ont un excellent rapport et entretiennent une étroite collaboration. La présidente du sénat Tanja Geiger est également représentée au comité national JCIS et participe régulièrement aux séances. Claudia Chinello remercie le sénat et sa présidente pour leur excellente collaboration ainsi que leur soutien.

Margaret Collaud, présidente JCI Fribourg, souhaite la bienvenue aux participant/es à Fribourg. Elle se réjouit que l'ASS fête son jubilé en ces lieux. Les membres de son OLM (sénateurs/trices et membres actifs) ont concocté un beau programme à l'attention des hôtes. Merci d'y participer.

Johannes Hurst transmet les salutations du comité directeur à l'association des sénateurs JCI Allemagne, et félicite les membres du comité directeur pour leur élection. En Allemagne, les mêmes thèmes sont débattus qu'en Suisse. Il se réjouit des collaborations futures ainsi que de la communication vis-à-vis des thèmes actuels, sans oublier bien sûr les rencontres aussi agréables que conviviales entre les membres.

Divers

Raymond Chappuis remercie chaleureusement tous les membres présents pour leur soutien et les nombreux contacts constructifs noués au cours des mois passés. Il s'en est beaucoup réjoui, et ils ont largement contribué au succès de sa convalescence. La JCI Riviera souhaite organiser un congrès mondial à Montreux et déposera sa candidature pour 2022/2023. L'assemblée est priée de bien voir soutenir cette candidature. Les archives de l'ASS se trouvent chez Raymond Chappuis, qui a constaté l'absence de divers documents des années passées. Les présidents en question sont priés de lui faire parvenir ces documents afin que l'histoire des sénateurs suisses et de l'ASS puisse se poursuivre sans lacunes.

Danielle Cesarov: voici 15 ans, le JCI Serbie a pu être fondé avec l'aide du JCI Suisse. Désormais, la création d'une association de sénateurs est également prévue en Serbie. Celle-ci espère pouvoir compter une fois de plus sur un soutien suisse.

Protocole de la 39^e Assemblée générale ASS, 17 novembre 2018, Fribourg

La présidente remercie tous les membres pour leur engagement et clôt l'AG à 11h30. Toutes et tous sont invité/es à l'apéritif et au repas de midi qui suit.

Association suisse des sénateurs ASS



Tanja Geiger, #69797
Présidente du sénat 2018/2019 / présidence



Daniela Urfer, #68057
Secrétaire 2018/2019 / greffière

Protocole de la 39^e Assemblée générale ASS, 17 novembre 2018, Fribourg

Mutationen ab GV 2017 (14.10.2017) bis 31. Dezember 2018

Eintritte

Eintritt per	Nachname	Vorname	Sen.nr.	LOM
01.09.2018	Beutler	Franziska	77122	LOM Solothurn
01.12.2018	Bieri	Philipp	77390	LOM Interlaken
01.10.2018	Bossard	Ramona	76979	LOM Basel
01.02.2018	Cellarius	René	76545	LOM Interlaken
01.01.2018	Chinello	Claudia	76480	LOM Zürich
01.01.2018	Cruchet-Micheloud	Sophie	76478	LOM La Gruyère
01.02.2018	Davatz	Thomas	76217	LOM Chur
01.01.2019	Hauger	Marco	77526	LOM Uri
01.01.2019	Hess	André	77362	LOM Olten
01.12.2018	Kaiser	Matthias	77391	LOM Basel
01.09.2018	Luginbühl	Marcel	76922	LOM Zürich
01.09.2018	Mosconi	Sara	77123	LOM Solothurn
01.07.2018	Nobbe	Christian	76956	LOM Schaffhausen
01.01.2019	Pochon	Floriane	77389	LOM Glâne
01.01.2018	Sonderegger	Nadja	76421	LOM Rheintal
01.11.2018	Stöckli	Cornelia	71406	LOM Innerschwyz

Austritte

Datum	Name	Vorname	Sen.nr.	LOM
31.12.2018	Büchler	Beat	27570	LOM Bern
31.12.2018	Biedermann	Verena	53813	LOM JCIS (National)
31.12.2018	Göbel	Jean-Pierre	50093	LOM JCIS (National)
31.12.2018	Guscetti Garanzelli	Nelly	56308	LOM Ticino
31.12.2018	Hugentobler	Anne-Lise	48298	LOM Basel
31.12.2018	Jacqueroud	Pierre	16992	LOM Lausanne
31.12.2018	Licari	Nicco	74189	JCI Bellevue-Zürich
31.12.2018	Notter	Heinz	50224	LOM Innerschwyz
31.12.2018	Pfab	Harald R.	50989	LOM JCIS (National)
31.12.2018	Raboud	Pierre-Benoît	27728	LOM Sion
31.12.2018	Steinmann	Urs	53374	LOM Thun
31.12.2018	Tamini	Jean-Luc	31597	LOM Chablais

In Memoriam

09.05.2018	Etienne	Olivier	5487	LOM Lausanne
12.10.2018	Ray	Roland	42272	LOM Genève

Ausschlüsse infolge nicht bezahlter Mitgliederbeiträge

31.12.2018	Aeppli	Pierre	41532	LOM La Côte vaudoise
31.12.2018	Brazzola	Floriano	24031	LOM Ticino
31.12.2018	Brunisholz	Françoise	37523	LOM Genève
31.12.2018	Cassaz	Georges	29721	LOM Martigny
31.12.2018	Gessler	Georges-A.	59068	LOM Sion
31.12.2018	Hausheer-Salquin	Thomas	63791	LOM Zug
31.12.2018	Loeliger	Jean-Pierre	26967	LOM Morges
31.12.2018	Malgaroli	Arno	41954	LOM Chur
31.12.2018	Monnier	Mirella	38733	LOM Neuchâtel
31.12.2018	Petitpierre	Alain	29881	LOM Lausanne
31.12.2018	Pichler	Christoph	71727	LOM Liechtenstein Werdenberg
31.12.2018	Richon	Christian	33595	LOM Fribourg
31.12.2018	Pont	Georges	42063	LOM Sierre
31.12.2018	Sapin	Françoise	49145	LOM Genève
31.12.2018	Twiddy	Andrew	67987	LOM Wil
31.12.2018	Waeber	Frédéric	59083	LOM JCIS (National)
31.12.2018	Valente	Mariana	73542	LOM Lausanne

Rapport annuel de la Présidente

En 2018, j'ai eu le privilège de présider l'Association Suisse des Sénateurs ASS – une tâche à la fois complexe et fascinante, avec ses récompenses et ses défis.

Malgré plusieurs années d'expérience au sein du comité directeur ASS, il me fallut un certain temps pour m'adapter à mon nouveau poste de Swiss Senate President et me sentir parfaitement à l'aise. Représenter l'association me procura un vif plaisir qui permit d'atténuer les instants un peu plus difficiles. Diriger une association aux côtés de si nombreuses «personnalités alpha» est une mission qui présente en effet des défis très particuliers.

En collaboration avec l'équipe du comité directeur, j'ai eu l'occasion de participer à diverses manifestations en Suisse et à l'étranger au cours de l'exercice 2018; celles-ci me permirent de retrouver de nombreux vieux amis et de nouer des amitiés nouvelles, tout en profitant d'expériences aussi agréables qu'enrichissantes.

Conformément à la tradition, les Senate Days furent une fois de plus organisés dans les différentes zones de Suisse (Suisse orientale, Romandie et Suisse centrale). Ces manifestations constituent des rendez-vous fixes dans l'agenda de l'ASS. Nous y vécûmes des instants passionnants avec un nombre réjouissant de participants.

À mes yeux, le grand temps fort de l'année 2018 fut indéniablement la célébration des 40 ans de notre association que nous avons fêtée avec de nombreuses sénatrices et sénateurs suisses et étrangers/ères du 16 au 18 novembre à Fribourg. L'assemblée générale s'est tenue dans la magnifique salle du Grand Conseil. Ce fut pour moi un honneur et un plaisir d'accueillir nos membres dans ce cadre prestigieux et d'y présenter nos activités.

Les nombreux participants à l'AG ainsi que le reste du programme de ce week-end de jubilé démontrent bien que stratégiquement parlant, nous sommes sur la bonne voie. J'ai tout spécialement apprécié les nombreux feedbacks positifs de différentes sénatrices et sénateurs à l'issue du jubilé: pour mon équipe et moi-même, cela prouve que nous pouvons continuer sur notre lancée. Je souhaite saisir l'occasion pour remercier de tout cœur les membres de la JCI Fribourg pour leur organisation et leur hospitalité. Leurs efforts ont fait de ce jubilé un événement inoubliable.

Je me réjouis de ma deuxième année de fonction en qualité de Swiss Senate President. Il ne fait aucun doute que cette année s'écoulera encore plus rapidement que la première au fil d'un programme qui s'annonce, une fois de plus, haut en couleurs.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui m'ont accompagnée et soutenue tout au long de mon année de fonction.

Tanja Geiger #69797, JCI Oberthurgau
Swiss Senate President 2018



Rapport annuel de l'IPP

Après deux années au poste de Senate President, j'ai enfin pu lever le pied et, en qualité d'IPP, aborder l'année sur un mode plus décontracté avec de longues vacances dans les Caraïbes. Dès février, l'ASS reprit toute son importance: j'assistai ainsi à un lunch de la JCI Soleure, participai à une séance de nomination à Blonay et profitai de journées agréables et passionnantes avec les membres du comité directeur lors de la conférence des sénateurs allemands à Ettlingen, la ville des bières.

L'été fut paisible: la seule réunion du comité directeur se tint chez notre sénateur Pesche Luginbühl à Recherswil. Les activités automnales démarrèrent au CONAKO de Berne avec un stand ASS lors du Tradeshow. Elles se poursuivirent avec une assemblée générale de mon OLM, l'inoubliable week-end de jubilé de l'ASS à Fribourg ainsi que le menu de sanglier à Lübeck / Travemünde. Les nominations de sénateurs donnent toujours lieu à de merveilleuses manifestations. Ce fut un grand plaisir pour moi d'assister aux cérémonies de Philipp Bieri et André Hess. L'année 2018 se termina par une visite chez le sénateur Raymond Chappuis qui gère les archives de l'ASS. Une fois l'archivage des dernières années bouclé, nous eûmes l'occasion de nous détendre autour d'une excellente fondue.

A la suite de cette année 2018 riche en expériences, je me réjouis de ma deuxième année en qualité d'IPP.

Bruno Beutler #69180, JCI Sense-See

Rapport annuel du Deputy

En janvier, nous démarrâmes notre première séance de comité au Greuterhof à Islikon. Un exercice de team-building permit de resserrer les liens et faire connaissance avec nos nouveaux collègues du comité. Toujours dans le canton de Thurgovie, l'AGP fut un bel événement avec la visite de l'entreprise Bioforce SA / A. Vogel (produits naturels). En avril, quelques membres du comité et de l'ASS passèrent la frontière pour se rendre à Feldkirch et visiter Vaduz à l'occasion de l'ASE Springboard Meeting. Quelques jours plus tard, nous nous rendîmes à Ettlingen (D) pour le fameux SEKO où s'est tenue notre deuxième réunion - un événement fort sympathique avec une balade sur le Rhin.

En juillet, ce fut l'heure de la troisième réunion du comité dans le canton de Soleure chez notre ami sénateur Pesche Luginbühl qui nous a réservé un bel accueil en compagnie de sa merveilleuse épouse. La Riviera vaudoise a également organisé une attrayante journée de promotion pour le COMO en Lavaux, avec une grande participation romande.

J'eus également l'occasion de participer à la séance de la zone 1 présidée par Floriane Pochon pour y présenter «Qu'est-ce qu'un/e sénateur/trice et comment le/la nommer?». Un petit regret quant au Senate Day en Romandie, qui n'a pas eu lieu faute de participant/es. Dans la région bernoise, l'incontournable Senate Day du 21 septembre a réuni une trentaine de personnes qui ont cuisiné ensemble sous la houlette d'un chef de cuisine - une expérience aussi intéressante qu'enrichissante.

En octobre, ce fut le tour du CONAKO à Berne où l'ASS organisa son premier stand afin réunir membres et sénateurs/trices. Ce fut un beau succès. Le jubilé des 40 ans de l'ASS fut organisé par nos amis/es sénateurs/trices fribourgeois/es. Un grand temps fort fut l'assemblée qui se tint dans la salle du Grand Conseil à l'Hôtel de Ville. 2018 marqua également le lancement du concours «Banc de rencontres». En deux mots, ce fut une année merveilleuse avec pour seul bémol trop peu de nominations de sénateurs/trices romands/es. Merci à notre présidente Tanja Geiger ainsi qu'au comité pour ces beaux moments.

Fabienne Dorthe #72452, JCI La Veveyse

Rapport annuel de la secrétaire

En tant que secrétaire, on n'a jamais le temps de s'ennuyer. Je n'ai pas eu seulement l'occasion de préparer les quatre réunions du comité ainsi que l'assemblée générale de l'ASS (et d'en dresser les protocoles respectifs), mais aussi de participer à l'organisation de différents projets tels que le 40^e jubilé de l'ASS, le projet «Banc de rencontres» ou la présence de l'ASS lors du Tradeshow au CONAKO à Berne. En effet, le programme de l'année 2018 fut truffé de manifestations et de rencontres en tous genres qui m'ont laissé de beaux souvenirs.

Les cinq nominations de sénateurs constituèrent bien entendu des instants pleins d'émotions auxquels j'ai pu participer en compagnie des sénatrices et sénateurs fraîchement émoulus. Aux côtés des membres de notre comité ainsi que d'autres sénatrices et sénateurs, l'année 2018 m'a également réservé de nombreux déplacements ainsi que des expériences variées. Parmi celles-ci, citons les Senate Days de l'ASS qui se tinrent au printemps dans le cadre de l'AGP en Suisse orientale, ainsi que le 21 septembre en Suisse centrale, le jubilé de la JCI Interlaken, sans oublier le tournoi de curling à Kandersteg (que je remportai en compagnie de mon équipe, les «Flying Stones»!). Au programme également, diverses manifestations intéressantes à l'étranger, dont le Board Meeting de l'ASE avec la cérémonie de passation de la JCI Russie à Moscou, le JCI Senate Summit à Feldkirch, la conférence des sénateurs allemands à Ettlingen ainsi que le COEU à Riga.

L'année 2018 fut surtout marquée par les 40 ans de l'ASS avec diverses activités du jubilé du 16 au 18 novembre à Fribourg. Dans l'ensemble, ce fut une année passionnante et haute en couleurs. Un tout grand merci à notre présidente Tanja Geiger et au comité pour leur excellente collaboration, ainsi qu'à toutes les sénatrices et sénateurs pour leur participation aux manifestations ainsi que leurs conversations passionnantes.

Daniela Urfer #68057, JCI Oberaargau

Rapport annuel du trésorier

Conformément à la tradition, le premier Senate Board Meeting a eu lieu fin janvier 2018 au Greuterhof à Islikon, marquant ainsi le coup d'envoi de l'année associative.

La deuxième réunion du comité se tint dans le cadre de la conférence des sénateurs allemands SEKO à Ettlingen fin avril. Comme l'année précédente, la rencontre nous permit de renouer avec nos amis et de passer du bon temps ensemble. Mais avant tout, la manifestation nous a permis de démontrer que les membres du Senate Board suisse sont une véritable équipe, que ce soit au travail, lors des séances de réseautage ou dans les fêtes.

Côté travail, je n'ai rien de nouveau à rapporter sur mon mandat de trésorier. Débit et crédit demeurent systématiquement égaux dans notre comptabilité, et cela ne risque pas de changer de sitôt. Une de mes principales tâches en 2018 fut de vérifier que tous les membres s'acquittent de leur cotisation – ce qui n'est pas toujours une mince affaire.

Mon grand objectif pour l'année à venir est de tout mettre en place pour permettre d'envoyer les factures par e-mail. Pour y parvenir, nous dépendons toutefois de l'aide de nos membres. Je vous prie donc d'actualiser vos données dans Intranet.

Martin Koller #72459, JCI Untersee Kreuzlingen

Rapport annuel de l'ambassadeur de Suisse orientale

Fin janvier, le comité de l'ASS s'est réuni officiellement pour la première fois sous la houlette de Tanja Geiger. La manifestation avait pour objectif de faire connaissance et définir les points principaux du programme. Le temps passa à toute allure, et la deuxième réunion du comité a eu lieu à la conférence de sénateurs à Ettlingen. La troisième réunion se tint chez le sénateur Pesche Luginbühl; enfin, la quatrième réunion se tint en prélude au Senate Day en Suisse centrale.

Une de mes tâches centrales en tant qu'ambassadeur fut l'organisation du Senate Day en Suisse orientale. En tant que Glaronnais, l'occasion d'inviter les sénatrices et sénateurs dans notre région présuppose forcément un programme des plus typiques – à savoir, entre autres, une traditionnelle saucisse de veau glaronnaise à midi. Après le repas, nous visitâmes l'entreprise Resilux: étonnant de constater quels efforts sont requis pour fabriquer une simple bouteille en PET. Le temps d'un bref transfert, nous nous familiarisâmes avec le chemin qui mène du cacaotier aux délicieux chocolats Läderach. En compagnie d'un guide spécialisé, nous découvrîmes les différentes étapes de la production du chocolat. Cette journée passionnante se termina sur un savoureux dîner au LinthArena. Merci à tous pour leur participation!

Au CONAKO de Berne, notre bar des sénateurs a accueilli une foule de visiteuses et visiteurs. Le projet de jubilé «Banc de rencontres» fut également présenté dans ce contexte. Un dernier temps fort de l'année 2018 fut le jubilé de l'ASS avec son assemblée générale à Fribourg.

L'année associative fut pour moi riche en expériences et en découvertes. Un grand merci à notre présidente Tanja Geiger, au comité de l'ASS ainsi qu'à toutes les sénatrices et sénateurs pour les rencontres sympathiques.

Daniel Leuzinger #70921, JCI Glaris

Rapport annuel de l'ambassadeur de Suisse occidentale

En janvier 2018, une première réunion du comité de notre association à Islikon m'a permis de faire plus ample connaissance avec les autres membres, dont notre présidente Tanja Geiger. La commune d'Arbon a accueilli l'AGP des membres actifs. À cette occasion, les sénateurs présents eurent la chance de visiter l'entreprise Bioforce SA à Roggwil, fabricant des produits naturels A. Vogel. Le 3 juillet, la famille du sénateur Peter Luginbühl a accueilli la deuxième réunion du comité de l'ASS dans un cadre amical et chaleureux.

Une journée récréative à Crans-Montana fut concoctée par votre serviteur lors du Senate Day Romandie le 18 août. Faute d'un nombre suffisant de participants, cette dernière dut toutefois être annulée. L'ambassadeur de Suisse centrale Rudolf P. Winzenried fut l'organisateur de la troisième rencontre qui précéda le Senate Day régional. Les membres présents eurent l'occasion de cuisiner pour les convives au cours de cette soirée fort sympathique. Le CONAKO de Berne a permis à notre association de se présenter grâce à un stand ainsi qu'une présence continue de ses membres du comité lors de Tradeshow. Le cadre du Kursaal Berne fut propice à de merveilleux instants de partage.

Le jubilé des 40 ans de l'ASS bénéficia de l'organisation magistrale des sénateurs de la JCI Fribourg, qui nous offrirent notamment une visite insolite de la cathédrale, une assemblée générale dans la salle du Grand Conseil fribourgeois, un tour du Bluefactory ainsi qu'une soirée de gala dans la salle de la Grenette.

Marc Vonlanthen #74542, JCI La Veveyse

Rapport annuel de l'ambassadeur de Suisse centrale

L'année 2018 fut placée sous le signe du jubilé des 40 ans de l'ASS. En compagnie de l'équipe ultra motivée de la JCI Fribourg, j'eus ainsi l'occasion d'organiser la rencontre des sénateurs suisses du 16 au 18 novembre. Les séances du CO à 6h30 du matin à Fribourg donnèrent lieu à un week-end festif parfaitement réussi, avec l'AG du jubilé qui réunit une centaine de sénatrices et de sénateurs dans la salle du Grand Conseil du canton de Fribourg. Tout aussi impressionnant: le discours de jubilé passionné du président du Conseil national Dominique de Buman. La veille au soir, plus de 70 membres participèrent à une chaleureuse soirée tradi-tionnellement fribourgeoise au couvent des Cordeliers. L'après-midi fut consacré à une visite guidée insolite de la cathédrale de Fribourg. Le temps fort du jubilé fut la prestigieuse soirée de gala à la salle de la Grenette. Ce week-end festif se termina sur un opulent buffet brunch le dimanche. Un grand merci au CO Fribourg (Grégoire Vial, Claude Mauron, Gilles Python et Chrystelle Solioz)! Le jubilé des 40 ans de l'ASS s'achève en 2019 avec le projet «Banc de rencontres».

Le Senate Day Suisse centrale qui se tient traditionnellement le 21 septembre fut inspiré par la devise «100% Gourmet! 100 % Genuss!». Cette année, participantes et participants eurent l'occasion de créer tapas et menu avec une assistance professionnelle. L'équipe passa ainsi une après-midi et une soirée des plus conviviales aux fourneaux. Des visages longtemps perdus de vue ainsi que des sénatrices et sénateurs fraîchement nommés vinrent enrichir la foule de participants venus des quatre coins de la Suisse au restaurant Zum Löwen à Fraubrunnen.

Je remercie notre présidente ainsi que mes amis/es du comité de l'ASS pour leur merveilleuse collaboration, ainsi que toutes les sénatrices et sénateurs pour de belles rencontres et des conversations enrichissantes.

Rudolf P. Winzenried # 58691, JCI Berne



40ème AG à Fribourg

Bilan au 31.12.2018

Actifs	31.12.2018	31.12.2017
UBS Compte courant	37'988.01	34'938.35
UBS Compte d'épargne	50'010.10	50'005.10
Créances	2'800.00	500.00
Provision pertes sur Créances	-1'700.00	0.00
Actifs transitoires	691.20	0.00
Total Actifs	89'789.31	85'443.45

Passifs	31.12.2018	31.12.2017
Dettes	-20'991.44	-10'430.75
Acomptes de tiers	0.00	-200.00
Passifs transitoires	-5'500.00	-3'834.80
Provision website	-2'500.00	-2'500.00
Provision de charges exceptionnelles	-5'000.00	-13'000.00
Fonds Soutien à la formation	-11'139.20	-11'109.20
Fortune de l'Association	-44'658.67	-44'368.70
Total Passifs	-89'789.31	-85'443.45

Comptes annuels 2018

Produits	31.12.2018	Budget 2018	31.12.2017
Cotisations	51'300.00	55'000.00	52'800.00
Perte de cotisations de membre	-1'700.00	0.00	-2'730.00
Dons	1'889.62	0.00	2'988.11
Annonces directory	5'950.00	10'500.00	10'800.00
Total des produits	57'439.62	65'500.00	63'858.11

Charges	IST 2018	Budget 2018	IST 2017
Cotisation ASE	-232.04	-300.00	-215.56
Traductions	-6'771.30	-6'000.00	-4'860.90
Prix du Sénat "Meilleur membre"	-500.00	-500.00	-500.00
Prix du Sénat "Best of the best"	-2'000.00	-2'000.00	-2'000.00
Prix du Sénat "Dévelop. de l'individu"	-1'000.00	-1'000.00	-1'000.00
Soutien JCIS Foundation	-2'000.00	-2'000.00	-2'000.00
Soutien représ. international	0.00	0.00	-506.90
Nominations des sénateurs	-1'146.15	-1'000.00	-952.80
Soutien JCIS	-3'970.00	-4'000.00	0.00
Impression du directory	-7'908.30	-7'000.00	-7'282.65
Senate Days	-3'900.00	-4'000.00	-2'062.75
Tradeshaw CONAKO	-485.00	-2'500.00	0.00
Swiss Senat Drumming Out	0.00	0.00	-2'574.62
Jubilé	-11'466.90	-16'000.00	0.00
European Senate magazine	0.00	-1'500.00	-1'617.13
Frais de bureau	-601.15	-300.00	-376.30
Ports	-727.50	-2'500.00	-1'224.85
Assemblée générale	-8'187.35	-7'000.00	-7'483.50
Séances du comité	-3'306.90	-4'000.00	-4'086.46
Comité ASE	-1'978.77	-2'000.00	-620.00
Website	-644.50	-500.00	-429.25
Imprimés	-1'942.65	-2'000.00	-1'779.00
Cadeaux de représentation suisse	-195.40	-200.00	-522.70
Cadeaux de représentation internationale	-165.90	-600.00	-94.25
Congrès national	-2'555.00	-3'000.00	-3'770.00
Congrès international	-3'363.94	-8'000.00	-9'406.30
Frais divers	0.00	0.00	-97.20
Frais bancaires	-75.90	-100.00	-163.04
Intérêts créanciers	5.00	0.00	5.10
Total des charges exploitation	-65'119.65	-78'000.00	-55'621.06
Résultat d'exploitation	-7'680.03	-12'500.00	8'237.05
Dépôts fonds	-4'000.00	0.00	0.00
Prélèvements du fonds	3'970.00	4'000.00	0.00
Provision jubilé	11'000.00	9'000.00	-6'000.00
Provision CONAKO	1'000.00	0.00	-2'000.00
Provision WEKO	-4'000.00	0.00	0.00
Bénéfice	289.97	500.00	237.05

Rapport des réviseurs

Rapport des vérificateurs des comptes de l'association suisse des sénateurs (VSS JCI) (01.01.2018 au 31.12.2018)

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons procédé en date du 2 septembre 2019, à la vérification des comptes annuels de l'Association Suisse des Sénateurs JCI (VSS JCI), pour l'exercice comptable 2018.

Le total du bilan s'élève à **CHF 89'789.31** et le compte de résultat fait état d'un gain de **CHF 289.97**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Nous avons eu à disposition l'ensemble des pièces comptables et des justificatifs. Nous avons révisé les postes des comptes annuels en procédant à des analyses et à diverses vérifications par sondage. Des explications pertinentes et des justificatifs adéquats ont été fournis dans chaque cas demandé. Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base des investigations opérées, nous sommes en mesure d'attester que la comptabilité est tenue correctement et qu'elle correspond en tous points aux documents qui nous ont été présentés. Selon notre appréciation, les comptes annuels et la comptabilité sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous tenons à remercier le caissier, Monsieur Martin Koller, pour la bonne présentation des comptes de la VSS JCI.

Nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les présents comptes annuels et d'en donner décharge au comité ainsi qu'à nous-même par rapport à notre mandat de vérificateurs des comptes.

Les vérificateurs des comptes



Gilles Python

Villars-sur-Glâne, le 11 septembre 2019



Bruno Faoro

Zürich, le 11 septembre 2019

Changement des statuts

I. Dispositions générales

Ar. 1 Raison sociale, siège, durée

Sous la raison sociale

Vereinigung Schweizer Senatoren JCI
Association Suisse des Sénateurs JCI
Associazione Svizzera dei Senatori JCI

est constituée une association régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Le siège de l'association est fixé auprès du secrétariat central JCIS à Glaris.

L'association est créée pour une durée indéterminée.

I. Dispositions générales

Art. 1 Raison sociale, siège, durée

Sous la raison sociale

Vereinigung Schweizer Senatoren JCI
Association Suisse des Sénateurs JCI
Associazione Svizzera dei Senatori JCI
Associaziun Svizra dals Senaturs JCI
Association of Swiss Senators JCI

est constituée une association régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Le siège de l'association **est identique au siège JCIS.**

L'association est créée pour une durée indéterminée.

Art. 2 Buts de l'association

L'association a pour buts :

- de promouvoir et de mettre en œuvre les buts et l'esprit JCI en Suisse;
- d'entretenir des relations amicales entre les sénateurs suisses et étrangers et les membres actifs et anciens de la JCI en Suisse;
- d'apporter un soutien à JCI Switzerland et aux OLM's qui en font la demande dans le cadre de leurs activités;
- d'entretenir la convivialité à l'occasion de nos différentes rencontres;
- de gérer le suivi de la mémoire historique de notre association.

L'association est neutre du point de vue politique et confessionnel.

II. **Membres**

Art. 3 Membres

Tout sénateur de la JCI peut devenir membre de l'association sous réserve d'acceptation.

Art. 4 Acquisition et perte de la qualité de membre

L'acceptation d'un membre dans l'association se fait par décision majoritaire du comité sur la base d'une demande écrite dans ce sens.

La démission de l'association peut être demandée en tout temps par une communication écrite adressée au comité.

Le comité peut décider d'exclure un membre de l'association à la majorité absolue de ses membres sans être tenu d'en indiquer le motif. Le membre exclu peut déposer un recours auprès de l'assemblée générale, dont la décision sera finale.

Les membres qui quittent l'association ou en sont exclus n'ont aucun droit à la fortune de l'association. Ils doivent s'acquitter de leur cotisation de membre pour l'année en cours.

Art. 2 Buts de l'association

L'association a pour buts :

- de promouvoir et de mettre en œuvre les buts et l'esprit JCI en Suisse;
- d'entretenir des relations amicales entre les sénateurs suisses et étrangers, **ainsi que les membres JCI;**
- d'apporter un soutien à JCI Switzerland et aux **chambres locales** qui en font la demande dans le cadre de leurs activités;
- **de cultiver un esprit convivial lors des** différentes rencontres;
- **de préserver** la mémoire historique **de** l'association.

L'association est neutre du point de vue politique et confessionnel.

II. **Membres**

Art. 3 Membres

Tout sénateur JCI peut devenir membre de l'association sous réserve d'acceptation.

Art. 4 Acquisition et perte de la qualité de membre

L'acceptation d'un membre dans l'association se fait par décision majoritaire du comité sur la base d'une demande écrite dans ce sens.

La démission de l'association **à la fin de l'année civile peut s'effectuer à tout moment par le biais d'une demande écrite adressée au comité.**

Le comité peut décider d'exclure un membre de l'association à la majorité absolue de ses membres sans être tenu d'en indiquer le motif. Le membre exclu peut déposer un recours auprès de l'assemblée générale, dont la décision sera finale.

Les membres qui quittent l'association ou en sont exclus n'ont aucune **prétention à faire valoir sur** la fortune de l'association. Ils doivent s'acquitter de leur cotisation de membre pour l'année en cours.

Un sénateur désireux de réintégrer l'association doit en faire la demande, par écrit, auprès du comité.

La qualité de membre est accordée à titre personnel et n'est pas cessible.

Art. 5 Obligations des membres

Les membres sont tenus de contribuer à la mise en œuvre des buts de l'association. Ils ont en outre l'obligation de payer leur cotisation ordinaire.

III. **Organes**

Art. 6 Organes

Les organes de l'association sont :

- l'assemblée générale
- le comité
- les vérificateurs des comptes

Art. 7 Assemblée générale

L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association.

L'assemblée générale ordinaire se réunit une fois par année dans le cadre du congrès national de la JCIS.

30 jours ouvrés avant l'assemblée générale, les membres de l'association reçoivent une information comprenant l'invitation, l'ordre du jour provisoire et le formulaire pour déposer une motion.

La qualité de membre est accordée à titre personnel et n'est pas cessible.

Art. 5 Obligations des membres

Les membres sont tenus de contribuer à la mise en œuvre des buts de l'association **et de s'acquitter** de la cotisation ordinaire.

III. **Organes**

Art. 6 Organes

Les organes de l'association sont:

- l'assemblée générale
- le comité
- les vérificateurs des comptes

Art. 7 Assemblée générale

L'assemblée générale est l'organe suprême de l'association.

L'assemblée générale ordinaire **se tient** une fois par année. **L'assemblée générale définit le cadre de son déroulement.**

30 jours ouvrés avant l'assemblée générale, les membres de l'association reçoivent **l'invitation à l'assemblée générale avec l'ordre du jour provisoire ainsi que les informations concernant le dépôt d'une éventuelle motion.**

20 jours ouvrés avant l'assemblée générale, les éventuelles motions doivent parvenir par écrit, ou par email, au comité.

10 jours ouvrés avant l'assemblée générale, les membres de l'association reçoivent une convocation comprenant l'invitation, l'ordre du jour définitif, les éventuelles motions, le procès-verbal de la dernière assemblée générale ainsi que les comptes de l'exercice précédent.

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées sur initiative du comité ou sur demande écrite signée par au moins un-cinquième membres de l'association. Le comité organise et convoque l'assemblée générale extraordinaire selon ses possibilités, mais au plus tôt 30 jours ouvrés qui suivent la réception de la demande.

Les décisions prises par l'assemblée générale sont mentionnées dans le procès-verbal. L'approbation du procès-verbal a lieu à l'assemblée générale suivante.

Les décisions de l'assemblée générales sont prises à la majorité des voix délivrées, à l'exception de l'art. 13.1. Le président vote également. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante pour les décisions. Chaque membre dispose d'une voix; les votes par procuration sont interdits. Sur décision du président, ou sur demande de l'assemblée générale, il est possible de procéder au vote par bulletin secret.

Le président préside l'assemblée générale. En cas d'empêchement du président, c'est un autre membre du comité, désigné par ce dernier, qui préside l'assemblée générale.

L'assemblée générale a le droit inaliénable :

- de définir les activités de l'association;
- d'élire ou de révoquer le président, le deputy, les membres du comité et les vérificateurs des comptes;
- d'approuver les comptes annuels et le rapport des vérificateurs des comptes et d'en donner décharge au comité;
- d'approuver le budget et de fixer le montant de la cotisation conformément à l'Art. 10;
- de se prononcer sur les recours contre l'exclusion de membres;
- de décider sur les modifications des statuts;
- de décider de la dissolution de l'association.

20 jours ouvrés avant l'assemblée générale, les éventuelles motions doivent être **présentées au président par écrit.**

10 jours ouvrés avant l'assemblée générale, les membres de l'association reçoivent **une invitation avec l'ordre du jour définitif ainsi que les documents relatifs à l'assemblée générale (dont le rapport annuel, le rapport financier annuel, le budget, le protocole de la dernière assemblée générale, ainsi que les motions proposées).**

Les assemblées générales extraordinaires sont convoquées sur initiative du comité ou sur demande écrite **d'au** moins un cinquième des membres de l'association. Le comité organise et convoque l'assemblée générale extraordinaire selon ses possibilités, mais au plus tôt 30 jours ouvrés **après réception** de la demande.

Les décisions prises par l'assemblée générale **doivent être inscrites au** procès-verbal. L'approbation du procès-verbal a lieu à l'assemblée générale suivante.

Les décisions de l'assemblée générale **se déroulent habituellement par vote à main levée et à la majorité des voix émises, exception faite** de l'art. 13. **Le président vote également.** En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante pour les décisions. Chaque membre dispose d'une voix; **le vote** par procuration **est interdit.** Sur décision du président, ou sur demande de l'assemblée générale, il est possible de procéder au vote par bulletin secret.

Le président préside l'assemblée générale. En cas d'empêchement du président, **un autre** membre du comité désigné par ce dernier préside l'assemblée générale.

L'assemblée générale a le droit inaliénable:

- de définir les activités de l'association;
- d'élire ou de révoquer le président, le deputy, les membres du comité et les vérificateurs des comptes;
- d'approuver **le rapport annuel, le rapport financier annuel et le bilan, et de prendre connaissance** du rapport des vérificateurs des comptes;
- de donner décharge au comité;
- d'approuver le budget et de fixer le montant de la cotisation conformément à l'art. 10;
- de se prononcer sur les recours contre l'exclusion de membres;
- de décider des modifications des statuts;
- de décider de la dissolution de l'association.

Art. 8 Comité

Le comité de l'association se compose de cinq membres au minimum.

Le président est élu pour une année. Il peut se mettre à disposition pour une réélection. La durée maximale du mandat ne peut dépasser deux ans. Il est le président du sénat suisse, de la commission de nomination et de notre association. Il fait partie du comité national JCIS.

Le deputy est élu pour une année. Il peut se mettre à disposition pour une réélection. La durée maximale du mandat ne peut dépasser deux ans. Il prépare son année de présidence et il est responsable des événements dans sa région. Il remplace le président en son absence.

Le past-président conseille le président en place et est de droit dans la commission de nomination. Il peut être appelé par le comité à s'occuper des relations internationales, de l'ASE et de diverses autres missions.

Le secrétaire est élu pour une année. Il peut se mettre à disposition pour une réélection récurrente. La durée du mandat est illimitée. Il est en charge de tous les travaux administratifs du sénat suisse et de la commission de nomination.

Le trésorier est élu pour une année. Il peut se mettre à disposition pour une réélection récurrente. La durée du mandat est illimitée. Il établit, en collaboration avec le président, le budget et tient les comptes de l'association.

Le nombre des autres membres du comité est indéfini.

Le président de l'association est de plein droit le président du sénat suisse et de la commission de nomination.

Le comité peut s'adjoindre des conseillers.

Le comité se constitue lui-même et décide de l'attribution des compétences de signatures engageant l'association.

Art. 8 Comité

Le comité de l'association se compose de cinq membres au minimum.

Le président est élu pour une année. Il peut se **présenter** pour une réélection. La durée maximale du mandat **est de** deux ans. Il est président du sénat suisse, de la commission de nomination et **de l'association. Il participe aux séances du comité national JCIS avec voix consultative.**

Le deputy est élu pour une année. Il peut se **présenter** pour une réélection. La durée maximale du mandat **est de** deux ans. Il prépare son année **présidentielle et représente le président en son absence.**

Le past-président conseille le président **en exercice** et est de droit dans la commission de nomination. Il peut être appelé par le comité à s'occuper des relations internationales, de l'ASE et de diverses autres tâches.

Le secrétaire est élu pour une année. Il peut se **présenter** pour une réélection récurrente. La durée du mandat est illimitée. Il est en charge de tous les travaux administratifs du sénat suisse et de la commission de nomination.

Le trésorier est élu pour une année. Il peut se **présenter** pour une réélection récurrente. La durée du mandat est illimitée. Il établit, en collaboration avec le président, le budget et tient les comptes de l'association.

Le nombre des autres membres du comité directeur est indéfini. **Il convient de veiller à une représentation adéquate des différentes régions.**

Le comité peut s'adjoindre des conseillers **supplémentaires.**

Le comité se constitue lui-même et **détermine** l'attribution des compétences de signatures engageant l'association.

Le comité a les attributions suivantes :

- diriger l'association, la représenter à l'égard de tiers et exercer toutes les fonctions qui ne sont pas attribuées à un autre organe par la loi ou les présents statuts;
- décider de l'acceptation et de l'exclusion de membres;
- préparer l'assemblée générale et fixer les objets portés à l'ordre du jour;
- établir un rapport de gestion et les comptes annuels.

Le comité se réunit aussi souvent qu'il est nécessaire. Le président ou, en son absence le deputy, convoque les membres à une séance et dirige les débats.

Le comité prend ses décisions à la majorité simple des suffrages exprimés par les membres présents. Le président a voix prépondérante.

Les décisions prises lors d'une séance du comité sont consignées dans un procès-verbal à l'usage exclusif du comité en place.

Les décisions peuvent être prises par voie de circulaire, à l'exception des décisions relatives à l'acceptation ou à l'exclusion de membres.

Art. 9 Vérificateurs des comptes

L'assemblée générale élit chaque année deux vérificateurs des comptes qui doivent obligatoirement être membre de l'association. Ils sont rééligibles.

Les vérificateurs des comptes contrôlent les comptes annuels de l'association et établissent un rapport écrit sur les résultats des vérifications.

Le comité dispose des compétences suivantes:

- diriger l'association, la représenter à l'égard de tiers et exercer toutes les fonctions qui ne sont pas assignées à un autre organe par la loi ou les présents statuts;
- décider de l'acceptation et de l'exclusion de membres;
- préparer l'assemblée générale et définir les objets portés à l'ordre du jour;
- établir le rapport annuel et le rapport financier annuel.

Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président (ou, en son absence, le deputy) convoque les membres aux séances et mène les débats.

Le comité prend ses décisions à la majorité simple des suffrages exprimés par les membres présents. Le président a voix prépondérante.

Les décisions prises lors d'une séance du comité sont consignées dans un procès-verbal à l'usage exclusif du comité en place.

Les décisions peuvent être prises par voie de circulaire, exception faite des décisions relatives à l'acceptation ou à l'exclusion de membres.

Art. 9 Vérificateurs des comptes

L'assemblée générale élit chaque année deux vérificateurs des comptes qui doivent obligatoirement être membre de l'association. Une réélection est admise.

Les vérificateurs des comptes contrôlent le rapport financier annuel de l'association et établissent un rapport écrit sur les résultats des vérifications lors de l'assemblée générale suivante.

IV. Moyens financiers, responsabilité et exercice comptable

Art. 10 Moyens financiers

Les recettes de l'association se composent :

- des cotisations des membres;
- des produits de la fortune de l'association;
- des revenus des mandats qui ont été confiés à l'association;
- d'autres contributions, dons, subventions ou legs.

Les sénateurs qui sont âgés de moins de 40 ans révolus versent leur cotisation exclusivement auprès de leur OLM. Après 40 ans révolus, ils versent une cotisation de membre auprès de l'association.

La cotisation annuelle est fixée chaque année par l'assemblée générale. Cette dernière ne pourra pas être supérieure à CHF 100.00 par année.

Les moyens financiers de l'association servent à couvrir les frais de gestion et les dépenses nécessaires pour réaliser ses buts.

Une contribution annuelle de maximum CHF 1'000.00 est versée à la JCIS Foundation pour couvrir les frais d'exploitation de cette dernière, en principe les frais de révision des comptes annuels, ceci dans la mesure des capacités financières de l'association.

Art. 11 Responsabilité financière des membres

La responsabilité personnelle des membres est limitée au paiement de la cotisation annuelle, l'association répondant de ses engagements exclusivement sur son avoir social (sa fortune nette). En conséquence, les membres n'ont aucun droit audit avoir social (à ladite fortune nette), les actifs de l'association étant sa propriété exclusive, en tant que personne morale.

IV. Moyens financiers, responsabilité et exercice comptable

Art. 10 Moyens financiers

Les recettes de l'association se composent:

- des cotisations des membres;
- des produits de la fortune de l'association;
- des revenus des mandats qui ont été confiés à l'association;
- d'autres contributions, dons, subventions ou legs.

Les sénateurs **âgés de moins de 40 ans sont exemptés de la cotisation (possibilité de verser des contributions bénévoles)**. Après 40 ans révolus, ils versent une cotisation de membre à l'association.

La cotisation annuelle est fixée chaque année par l'assemblée générale.

Les moyens financiers de l'association servent à couvrir les frais de gestion et les dépenses nécessaires **à la réalisation de ses objectifs.**

Dans la mesure des capacités financières de l'association et suite à une décision du comité, une contribution financière peut être attribuée en faveur du fonds de formation de l'association et de la JCIS Foundation.

Art. 11 Responsabilité financière des membres

La responsabilité personnelle des membres est limitée au paiement de la cotisation annuelle, l'association répondant de ses engagements exclusivement sur son avoir social (sa fortune nette). **Par conséquent,** les membres n'ont aucun **droit à l'avoir social**, les actifs de l'association étant sa propriété exclusive en tant que personne morale.

Art. 12 Exercice comptable

L'exercice comptable de l'association commence le 1^{er} janvier et fini le 31 décembre de l'année en cours.

Si l'assemblée générale décide de modifier l'exercice comptable, l'année comptable en cours sera prolongé ou réduite en conséquence. Dans ce cas, le comité est en droit d'encaisser les cotisations de membre pro rata temporis.

V. Dissolution et liquidation de l'association

Art. 13 Dissolution et liquidation de l'association

Seule l'assemblée générale a la compétence pour décider de la dissolution de l'association. Cette assemblée générale doit être composée d'au moins un tiers des membres de l'association. La décision est prise à la majorité des suffrages des deux-tiers des membres présents. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale sera convoquée; dans ce cas de figure, aucun quorum ne sera exigé.

En cas de dissolution, le comité en place fait office de liquidateur.

L'excédent éventuel d'une liquidation sera versé à la JCIS Foundation ou, à défaut, à la JCI Switzerland.

Les présents statuts ont été adoptés lors de l'assemblée générale du 26 septembre 2015 et remplacent ceux 13 octobre 2012, du 15 octobre 2011 ainsi que ceux modifiés à l'assemblée générale du 13 mars 2010 et ceux édictés à l'assemblée générale constitutive de 1978 et du 04 octobre 1997.

Pour l'interprétation des présents statuts, le texte français fait foi.

Genève, le 26 septembre 2015

Art. 12 Exercice comptable

L'exercice comptable de l'association correspond à l'année civile.

Si l'assemblée générale décide de modifier l'exercice comptable, l'année comptable en cours sera prolongée ou écourtée en conséquence. Dans ce cas, le comité est en droit d'encaisser les cotisations de membre pro rata temporis.

V. Dissolution et liquidation de l'association

Art. 13 Dissolution et liquidation de l'association

Seule l'assemblée générale **peut** décider de la dissolution de l'association, **ou de sa fusion avec une autre institution. Dans pareil cas, l'assemblée générale doit réunir au moins un tiers des membres de l'association, et la décision est prise à la majorité des deux tiers des membres présent. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale sera convoquée; dans ce cas de figure, aucun quorum ne sera exigé.**

En cas de dissolution, le comité **en exercice** fait office de liquidateur.

L'éventuel excédent d'une liquidation sera versé à la JCIS Foundation ou, à défaut, à JCI Switzerland.

Les **présents statuts** ont été adoptés lors de l'assemblée générale du **19 octobre 2019. Ils remplacent les précédents statuts du 26 septembre 2015, 13 octobre 2012, 15 octobre 2011, 13 mars 2010, 4 octobre 1997 ainsi que les statuts édictés à l'assemblée générale constitutive de 1978.**

Pour l'interprétation, le texte en langue allemande prévaut. Pour des raisons de lisibilité, la forme masculine a été privilégiée. Bien entendu, toutes les indications font référence aux personnes des deux sexes.

Davos, le 19 octobre 2019

Comité et réviseurs des comptes 2020

Swiss Senate Board 2020

Présidente **Fabienne Dorthé #72452**
JCI La Veveyse

Deputy **Daniela Urfer #68057**
JCI Oberrhein

Immediate Past President **Tanja Geiger #69797**
JCI Oberrhein

Secrétaire **Natasha Kunz #70952**
JCI Riviera

Trésorerie **Martin Koller #72459**
JCI Untersee Kreuzlingen

Ambassadeur Suisse orientale **Daniel Leuzinger #70921**
JCI Glarus

Ambassadeur Suisse romande **Marc Vonlanthen #74542**
JCI La Veveyse

Ambassadeur Suisse centrale **Peter Rebmann #66516**
JCI Basel

Réviseurs des comptes 2020

Bruno Faoro #64392
JCI Untersee Kreuzlingen

Thierry Chevalley #71145
JCI Broye

Budget 2020

Produits	
Cotisations	52'000.00
Annonces directory	8'000.00
Total des produits	60'000.00

Charges	
Cotisation ASE	-300.00
Traductions	-6'500.00
Awards	-1'000.00
Nominations des sénateurs	-1'000.00
Soutien JCIS	-4'000.00
Impression du directory	-8'000.00
Tradeshaw CONAKO	-1'500.00
Senate Days	-4'500.00
Swiss Senat Conference COSEKO	-2'000.00
European Senate magazine	-1'500.00
Frais de bureau	-500.00
Ports	-1'000.00
Assemblée générale	-8'000.00
Séances du comité	-4'000.00
Comité ASE	-2'000.00
Website	-500.00
Imprimés	-2'000.00
Cadeaux de représentation suisse	-200.00
Cadeaux de représentation internationale	-600.00
Congrès national	-3'000.00
Congrès international	-8'000.00
Frais bancaires	-150.00
Total des charges exploitation	-60'250.00
Résultat d'exploitation	-250.00
Dépôts fonds	-4'000.00
Prélèvements du fonds	4'000.00
Perte	-250.00

Cotisations annuelles 2020

Le comité propose de laisser la cotisation 2020 inchangée à CHF 100.00.

Programme 2020 (état 12.09.2019)

Januar / Janvier

16.-19.1.	British Senate Drumming Out, Hythe, Kent, United Kingdom
31.1.-2.2.	JCI Ski, Villars-sur-Ollon

Februar / Février

31.1.-2.2.	JCI Ski, Villars-sur-Ollon
7.-9.2.	JCI Vienna Waltz Gala, Vienna, Austria

März / Mars

7./8.3.	JCIS Curling, Kandersteg
13./14.3.	JCIS Forum, Kreuzlingen
27.-29.3.	ASE Springboard Meeting / JCI Senate Summit, Belgrade, Serbia

April / Avril

30.4.-3.5.	Senatorenkonferenz / Conférence des sénateurs SEKO, Braunschweig, Germany
------------	---

Mai

30.4.-3.5.	Senatorenkonferenz / Conférence des sénateurs SEKO, Braunschweig, Germany
16.5.	VSS Senate Day in der Westschweiz / Senate Day dans la Suisse romande
27.-31.5.	JCI European Conference, Dublin, Ireland

Juni / Juin

21.6.	VSS Senate Day in der Ostschweiz / Senate Day dans la Suisse orientale
-------	---

Juli / Juillet

August / Août

14.8.	JCIS Golf, Erlen
27.-30.8.	30 th JCI European Senators Golf Championship, Mont Garni, Belgium

September / Septembre

21.9.	VSS Senate Day in der Zentralschweiz / Senate Day dans la Suisse centrale
-------	--

Oktober / Octobre

2.-4.10.	CONAKO, Crans-Montana mit/avec „Senators Connect Bar“
----------	--

November / Novembre

4.11.-8.11.	JCI World Congress, Yokohama, Japan
13.-15.11.	Swiss Senators Conference COSEKO, Basel
21.11.	JCIS Übergabefeier / Passation de pouvoir JCIS, Thun

Dezember / Décembre

Déroulement AG 2020

Le comité propose d'organiser l'AG au COSEKO à Bâle.

Link / liens:

- Programm VSS / Programme ASS: www.jci-senat.ch
- Programm ASE / Programme ASE: www.jci-senate.eu